

## Réunion de la Commission des affaires parlementaires de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)

Port Louis, Maurice

8 au 10 avril 2026

### Délégation québécoise

- M<sup>me</sup> Geneviève Hébert (Saint-François), rapporteure de la section du Québec à la Commission des affaires parlementaires (CAP) de l'APF
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales


### Contexte

La CAP est l'une des quatre commissions permanentes de l'APF. Elle examine les questions relatives à la législation, au contrôle et à l'évaluation des politiques publiques, à l'organisation des parlements, à l'éthique et à la déontologie ainsi qu'à la participation citoyenne à la vie publique. Elle évalue les accords de partenariat et elle suit les programmes de coopération parlementaire et les missions d'observation électorale. La CAP se réunit deux fois par année, soit lors de la session annuelle de l'APF en juillet et dans le cadre d'une réunion intersessionnelle à l'hiver ou au printemps. La section québécoise détient un poste de rapporteur au sein de la CAP qui lui permet de choisir et d'étudier des thèmes spécifiques au sein de la Commission.

### Objectifs et résultats

Participer à la réunion de la CAP et représenter la section du Québec.

- La rapporteure québécoise au sein de la CAP est en poste depuis plusieurs années et a déjà participé à plusieurs réunions de la Commission, ce qui permet d'assurer une continuité dans le suivi des sujets abordés par la CAP.

- 
- La parlementaire a participé activement à l'ensemble des travaux de la Commission et est intervenue régulièrement pour partager l'expérience de l'Assemblée nationale. Les membres de la Commission ont notamment profité de l'accueil de la réunion à Maurice pour auditionner des représentants de la Commission de l'océan Indien (COI) et de l'Assemblée parlementaire de la COI sur les actions menées par l'organisation dans la région pour appuyer les institutions publiques et démocratiques.
  - La présence de la CAP à Maurice a aussi été l'occasion d'entendre de jeunes Mauriciens sur leur expérience au sein du Parlement francophone des jeunes (PFJ), une simulation parlementaire organisée par l'APF. Les membres de la CAP ont également discuté de l'utilisation de l'intelligence artificielle à l'Assemblée nationale de Maurice avec la secrétaire générale et la responsable des services numériques.
  - Lors d'un tour de table sur l'actualité des parlements en lien avec les champs de compétences de la Commission, la parlementaire québécoise a expliqué la situation politique récente au Québec. Elle a également fait le point sur le projet de rénovation et de reconfiguration de la salle de l'Assemblée nationale et a mis de l'avant la première édition du Prix «Femmes engagées», une initiative portée par la présidente de l'Assemblée nationale du Québec.

Présenter le rapport provisoire sur la responsabilité éthique et déontologique des parlementaires face à la désinformation, thème porté par la rapporteure de la section du Québec, et mener un atelier participatif sur ce sujet.

- En tant que rapporteure, la parlementaire québécoise est invitée à porter une thématique de travail au sein de la Commission. Depuis 2024, la parlementaire québécoise travaille sur le thème de la responsabilité éthique et déontologique des parlementaires face à la désinformation, en collaboration avec le Réseau francophone d'éthique et de déontologie parlementaire (RFEDP). Un atelier consultatif interactif a été mené en mars 2025 pour connaître la perception des membres de la CAP quant au rôle des parlementaires face à la désinformation. Les résultats de la consultation ont été diffusés auprès du RFEDP lors de leur assemblée générale annuelle. Enfin, un atelier de formation, de réflexion et d'échanges a été organisé avec le RFEDP à l'intention des membres de la CAP en juillet 2025.
- Cette réunion a été l'occasion pour la rapporteure de présenter son rapport provisoire qui propose une synthèse des travaux menés par la section du Québec au sein de la CAP depuis 2024 sur la responsabilité éthique et déontologique des parlementaires face à la désinformation. Cette réunion a également été l'occasion d'organiser un atelier participatif animé par la rapporteure québécoise. L'atelier a permis aux membres de la CAP de définir ensemble des engagements communs et applicables pour agir contre la désinformation, en cohérence avec les exigences éthiques et déontologiques liées à leur fonction. Les engagements retenus à l'issue de cet atelier seront intégrés au rapport final qui sera déposé en juillet 2026.



Effectuer le suivi des thèmes d'étude de la Commission et présenter la perspective de la section du Québec sur les différents sujets traités par la Commission.

- La section belge a profité de cette réunion pour présenter sa nouvelle thématique de travail sur l'intelligence artificielle et son utilisation dans les parlements et les institutions publiques francophones. La parlementaire québécoise a ainsi participé au questionnaire proposé par la rapporteure belge et a pu partager l'approche et l'encadrement de l'Assemblée nationale en matière d'intelligence artificielle.
- Dans le cadre du projet de répertoire des bonnes pratiques parlementaires pour promouvoir la langue française porté par la section française, l'usage de la langue française à l'Assemblée nationale de Maurice a été présenté et a permis d'avoir un regard sur le multilinguisme en contexte parlementaire.
- De plus, la parlementaire québécoise a participé aux échanges sur les nombreux sujets à l'ordre du jour, notamment :
  - Le rapport de la section sénégalaise sur le renforcement des outils d'évaluation des politiques publiques;
  - La question qui sera posée par le président de la CAP à la Secrétaire générale de la Francophonie lors de la session annuelle de l'APF en juillet prochain, question qui portera sur le thème de la désinformation en suivi des travaux effectués par la section du Québec sur ce sujet au sein de la CAP;
  - L'avis de l'APF en vue du XX<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie, auquel la section du Québec a apporté une contribution déterminante en proposant que la CAP mette en lumière le rôle essentiel des actions de coopération dans le renforcement des institutions démocratiques et, ultimement, dans la consolidation de la stabilité et de la paix, conformément au thème du Sommet : « La paix comme vecteur de développement durable »;
  - L'évaluation des actions de coopération de l'APF réalisées en 2025, incluant les actions menées par l'Assemblée nationale du Québec et financées en partie par l'APF, principalement l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires francophones ainsi que le Programme international de formation parlementaire.

## Statistiques

20 participantes et  
participants

10 parlements  
représentés

## Suivi

La prochaine réunion de la CAP aura lieu lors de la session annuelle de l'APF à Yaoundé, en juillet prochain. La rapporteure de la section du Québec y présentera notamment son rapport final sur la responsabilité éthique et déontologique des parlementaires face à la désinformation.

## Dépenses

### Geneviève Hébert (Saint-François), députée et rapporteure de la section du Québec à la Commission des affaires parlementaires de l'APF

Transport	6 104,44 \$
Repas	628,03 \$
Hébergement	2 436,25 \$
Divers	199,40 \$
<b>Sous-total</b>	<b>9 368,12 \$</b>

### Conseillère en relations interparlementaires et internationales

Transport	12 361,65 \$
Repas	337,34 \$
Hébergement	1 949 \$
Divers	159,52 \$
<b>Sous-total</b>	<b>14 807,51 \$</b>

### Sous-totaux globaux

Transport	18 466 \$
Repas	965 \$
Hébergement	4 385 \$
Divers	359 \$
<b>TOTAL</b>	<b>24 175 \$</b>